

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 avril 2008
(convocation du 18 avril 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Avril Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. BOST Christine à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
Mme. COLLET Brigitte à M. DUPOUY Alain

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean Paul
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. MILLET Thierry à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Rénovations urbaines de Floirac Libération et de Lormont Génicart.

☐ **Aménagements des espaces publics - Marchés de Maîtrise d'œuvre - Appels d'offres ouverts - Attribution des Marchés et autorisation de signer**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux a signé les conventions de partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour le projet de FLOIRAC Libération Bas Floirac et le projet LORMONT Génicart.

Sur ces projets, la Communauté urbaine doit réaliser l'aménagement des espaces publics et des voiries.

En complément des prestations de compétence communautaire, les communes doivent également intervenir sur ces aménagements afin d'exercer leurs compétences relatives aux espaces verts, à l'éclairage public et au mobilier urbain.

Des groupements de commandes avec les communes ont donc été constitués afin de permettre des réalisations communes des études et des travaux.

La délibération communautaire n° 2007/0398 du 22 juin 2007 a autorisé le lancement d'appels d'offres pour attribuer les marchés de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de chaque projet.

Ces mises en concurrence ont été faites en application des articles 74-III.4 alinéa a), 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Les montants des missions de maîtrise d'œuvre, confiées à des prestataires extérieurs, ont été estimés comme suit :

FLOIRAC Libération : 519 230 € HT (CUB : 422 240 € ; Ville : 96 990 €).

LORMONT Génicart : 476 590 € HT (CUB : 305 190 € ; Ville : 171 400 €).

Conformément aux conventions de groupement de commandes, les prestations de compétence communale seront payées directement par les communes.

Le financement des prestations de compétence communautaire relève à 95% des crédits spécifiques à la politique de la ville et à 5% des crédits de voirie de desserte.

A l'issue des procédures d'appels d'offres, les Commissions d'appel d'offres, composées en jury, lors de la séance du 6 février 2008 ont classé les offres concernant les marchés de maîtrise d'œuvre comme suit :

Projet	Groupement de maîtrise d'oeuvre	Montants des offres		
		répartition	€ Hors Taxes	€ T.T.C
FLOIRAC Libération	- CETAB - Agence Bouriette et Vaconsin	CUB :	168 921,60	202 030,23
		VILLE :	+ 38 736,00	+ 46 328,25
		total :	207 657,60	248 358,48
LORMONT Génicart	- EGIS Aménagement - Urbanisme et Acoustique	CUB :	126 000,00	150 696,00
		VILLE :	+ 77 340,00	+ 92 498,64
		total :	203 340,00	243 194,64

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir

- attribuer les marchés de maîtrise d'œuvre aux groupements désignés ci-dessus

et autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec le groupement CETAB - Agence Bouriette et Vaconsin pour le projet de Floirac Libération d'un montant total de 248 358,48 € T.T.C, dont 202 030,23 € T.T.C (168 921,60 € HT) pour la Communauté urbaine de Bordeaux, conformément à l'acte d'engagement.

- à signer le marché à intervenir avec le groupement EGIS Aménagement - Urbanisme et Acoustique pour le projet de LORMONT Génicart d'un montant total de 243 194,64€ T.T.C, dont 150 696,00 € T.T.C (126 000,00 € HT) pour la Communauté urbaine de Bordeaux, conformément à l'acte d'engagement.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 avril 2008,

Pour expédition conforme,
Le Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MAI 2008**

PUBLIÉ LE : 14 MAI 2008

M. Vincent FELTESSE